



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconnaissance et revalorisation de l'ensemble des professionnels médico-sociaux

Question écrite n° 42468

Texte de la question

Mme Sylvia Pinel interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité d'une meilleure reconnaissance et revalorisation de l'ensemble des professionnels médico-sociaux. De nombreux organismes employeurs alertent quant aux conséquences des mesures du Ségur de la santé sur l'attractivité du secteur médico-social en raison des disparités de traitement. En effet, les personnels travaillant dans le secteur privé non lucratif sont pour certains toujours exclus des mesures de revalorisation salariale malgré leur engagement quotidien auprès des plus vulnérables. Cette différence de traitement fait que certains professionnels qui exercent le même métier, parfois dans un même établissement, se voient traités de manière différente. Il est par ailleurs important de rappeler qu'en dix ans, le pouvoir d'achat des salariés des structures associatives a baissé de 25 %. En outre, ces organismes insistent sur l'épuisement et le sentiment de relégation des professionnels de l'accompagnement (métiers éducatifs et sociaux, médicaux et administratifs) qui sont de plus en plus nombreux à quitter le secteur du handicap. Ces derniers se sentent isolés et souffrent du manque de reconnaissance de leurs compétences et de leurs engagements. La crise sanitaire a accentué leur découragement et les associations du réseau subissent de plein fouet ces pénuries. En effet, la carence de personnel est très importante et de nombreuses structures sont contraintes de fermer certains services notamment pour les actes les plus quotidiens et essentiels à la vie : toilettes ou aide aux repas. Alors que les besoins, accrus par le vieillissement de la population, sont toujours plus forts, il est urgent de mettre un terme aux iniquités créées par le Ségur de la santé et d'acter une réelle reconnaissance de l'ensemble des professionnels médico-sociaux. Aussi, elle souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour remédier à cette pénurie croissante de personnel qui met gravement en péril l'égalité d'accès aux soins et à l'accompagnement médico-social dans les territoires.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvia Pinel](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (2^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42468

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2021](#), page 8074

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)